

SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS • MALI |UILET -SEPTEMBRE • INTRODUCTION

Publication: Novembre 2023

INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), met en œuvre l'activité de suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM).

Le suivi des flux de populations a pour but de recueillir des données sur les flux et tendances migratoires, les profils des voyageurs et les parcours et intentions des migrants, afin de fournir une meilleure compréhension des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (Flow Monitoring Points, FMP) sont ensuite installés à des lieux de transit clés par lesquels passent les migrants.

Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao) et Wabaria (région de Gao). Ces FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpaillage au Mali, en Guinée et au Sénégal. Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.

Carte 1: Localisation des points de suivi des flux



Ce rapport présente les données clés collectées entre les mois de juillet et de septembre 2023 au niveau des quatre FMP au Mali. Il est subdivisé en deux sections:

- Une section présentant les données obtenues lors de l'enregistrement des flux (FMR).
- Une autre section présentant les résultats des enquêtes individuelles effectuées auprès des voyageurs (FMS).

Pour plus d'informations sur la méthodologie du suivi des flux et les définitions des flux considérés dans le cadre de ce rapport, merci de consulter la dernière page.

RÉSUMÉ



4 FMP actifs au Mali



140 000 individus observés au cours du trimestre.



3 338 personnes ont été interrogées durant le troisième trimestre.



19% de hausse de la moyenne journalière par rapport au trimestre précédent.



Les flux entrants au Mali représentent 60% du total des flux observés.



82% des migrants enquêtés se déplaçaient pour des raisons économiques.



72% des migrants enquêtés avaient au moins un niveau d'éducation primaire.



Les migrants économiques étaient majoritairement à la recherche d'emploi ou de moyen de subsistance (85%).



28% des migrants enquêtés ont affirmé avoir remarqué un changement environnemental important. Parmi ceux-ci, 77% ont affimé que ces changements ont contribué à leur decision de migrer.



4% des migrants enquêtés ont affirmé avoir travaillé ou effectué des activités sans recevoir le paiement attendu.

3% ont affirmé avoir été contraints de travailler contre leur gré durant leur voyage.







TENDANCES MIGRATOIRES

Durant le troisième trimestre de l'année 2023, environ 140 000 mouvements migratoires ont été observés au niveau des quatre points de suivi des flux transfrontaliers, soit une hausse de 19 pour cent de la moyenne journalière par rapport au trimestre précédent. Cette hausse a été enregistrée dans tous les points de suivi transfrontaliers; notamment les flux entrants et sortants dans les FMP de Heremakono et de Place Kidal, et les flux sortants de Gogui et de Tombouctou. La hausse a été engendrée par l'augmentation du nombre de migrants saisonniers et des migrants de longue durée en direction de l'Algérie et de la Mauritanie.







1 522 MOYENNE / JOUR INDIVIDUS OBSERVÉS

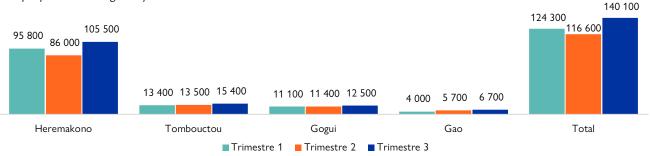


L'analyse des tendances par lieu de transit montre une hausse de la moyenne journalière dans tous les FMP au cours du trimestre. Au point de suivi de Heremakono, une augmentation de près de 200 migrants par jour a été enregistrée, principalement remarquée sur les flux entrants (178 migrants entrants de plus par jour par rapport au trimestre précédent). Elle témoigne de la reprise des flux saisonniers vers les régions du Mali.

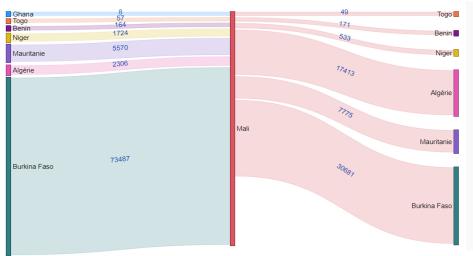
Le FMP de Gogui, point de suivi enregistrant les mouvements vers ou depuis la Mauritanie, a été témoin d'une légère hausse de la moyenne journalière au cours de ce trimestre par rapport au trimestre précédent (10 migrants de plus par jour par rapport au deuxième trimestre). Cette hausse est notamment enregistrée sur les flux sortants vers la Mauritanie.

Au nord du pays, de légères hausses de la moyenne journalière ont été notées aux points stratégiques situés à Gao et à Tombouctou. Les hausses ont été particulièrement enregistrées sur les flux sortants à Gao (11 migrants de plus par jour par rapport au trimestre 2) et à Tombouctou (31 migrants de plus par rapport au trimestre 2)

Graphique 1: Flux enregistrés par FMP durant les trimestres de 2023



Graphique 2: Provenance et destination des flux enregistrés au cours du trimestre



La grande majorité des flux observés au cours de ce trimestre étaient en provenance ou à destination du Burkina Faso (74%), qui sont majoritairement composés de migrants saisonniers. Le troisième trimestre est considéré comme la période de reprise pour les migrants saisonniers.

De plus, les échanges de flux entre le Mali, l'Algérie et la Mauritanie, ont été notés au cours du trimestre. Ces migrations sont de longue durée pour la recherche d'opportunités économiques ou, dans certains cas, des retours volontaires ou forcés de migrants.

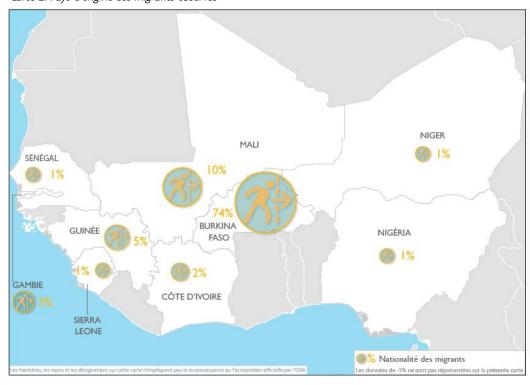






PROFIL DES VOYAGEURS

Carte 2: Pays d'origine des migrants observés

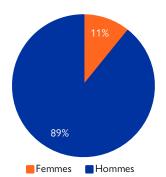


La quasi-totalité (99%) des migrants enregistrés au cours du trimestre étaient des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest et membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cela démontre des liens étroits et de la forte mobilité entre le Mali et les autres pays de la région. De plus, ceci reflète également l'importance du Mali dans les mouvements migratoires régionaux.

Aussi, les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentaient 83 pour cent dans les flux enregistrés au cours du trimestre. Il s'agit du Burkina Faso (74%), de la Guinée Conakry (5%), de la Côte d'Ivoire (2%), du Niger (1%), du Sénégal (1%). Cependant, 10 pour cent de flux de Maliens ont été enregistrés au cours du trimestre.

Graphique 3 : Sexe des migrants



La population migrante enregistrée aux différents FMP au Mali est majoritairement masculine. Les hommes dominent par leur présence à 89 pour cent. Cette grande différence entre les deux sexes est imputable aux normes sociales qui confèrent plus de responsabilités aux hommes en matière de prise en charge des dépenses familiales. Ceci s'explique aussi par les contraintes culturelles liées au départ des femmes, car leurs aspirations migratoires nécessitent l'autorisation des époux et des chefs de familles.

VULNERABILITÉS



8% ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



% FEMMES ENCEINTES



PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 60 ANS)



ENFANTS NON-ACCOMPAGNÉS







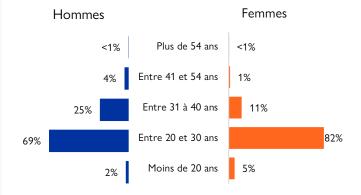
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUÊTÉS

Au cours du troisième trimestre 2023, au total, 3 338 enquêtes individuelles ont été effectuées auprès des migrants dans les FMP situés dans les régions de Gao, Kayes, Sikasso et Tombouctou.

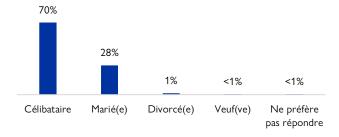
La majorité des migrants enquêtés sont relativement jeunes, 94 pour cent d'entre eux se situent dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Cette tranche d'âge reste la plus importante aussi bien chez les hommes (94%) que chez les femmes (93%). La proportion des migrants de moins de 20 ans ne représente que 2 pour cent du total. Cette proportion est notable aux FMP de Kayes (5%), de Tombouctou (4%) et de Gogui (3%). Ils sont principalement des Maliens, des Guinéens, des Nigérians, des Burkinabés, des Gambiens et des Ivoiriens.

Sous l'angle de la situation matrimoniale, les migrants enquêtés au cours de ce trimestre étaient principalement célibataires (70%), mariés (28%) ou divorcés (1%). En dépit d'une faible différence concernant le statut de divorcé qui est plus représentatif chez les femmes (8%) que chez les hommes (moins de 1%), la répartition de la situation matrimoniale donne le même résultat quel que soit le sexe des migrants, à savoir une prédominance de célibataires, suivie de mariés. Les migrants veuf(ves) étaient totalement des femmes.

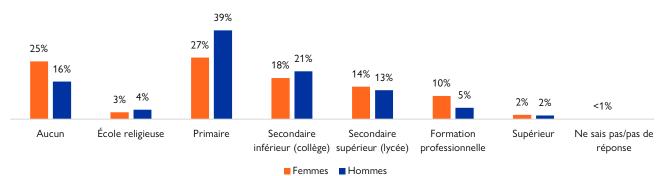
Graphique 4 : Tranche d'âge des migrants par sexe



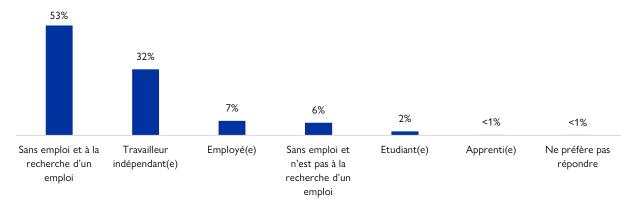
Graphique 5 : Situation matrimoniale des migrants



Graphique 6 : Niveau d'éducation



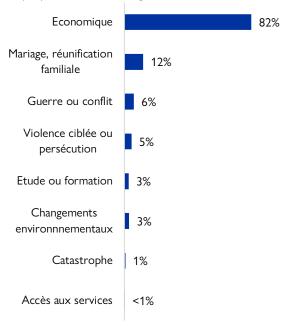
Graphique 7 : Situation professionnelle des migrants enquêtés



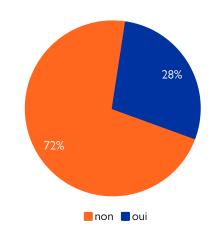


RAISONS DU VOYAGE MIGRATOIRE

Graphique 8: Motifs de la migration



Graphique 9: Changements environnementaux



Les facteurs économiques ressortent comme la raison centrale de migration (82%). Ce motif a été la principale raison chez les hommes migrants (80%) et chez les femmes migrantes (90%). Ces facteurs économiques ont des facettes multiples et diverses que sont, entre autres, la recherche d'emploi ou de moyen de subsistance (85%), les migrations d'affaires (11%) et les activités agropastorales (3%). A l'exception des migrants de nationalité congolaise, centre africaine et marocaine, les raisons économiques sont à la base de la décision migratoire de la majorité des migrants au sein de toutes les autres nationalités au cours de la période.

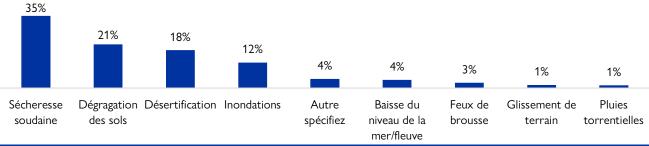
La migration motivée par les visites familiales ou mariages (12%) est fortement remarquée chez les migrants de retour volontaire. Ce motif a considérablement été évoqué par les migrants enquêtés aux FMP de Heremakono (33%) et de Gogui (17%). Cette situation témoigne des mouvements saisonniers entre le Mali et le Burkina ou entre le Mali et la Mauritanie. Cette migration pour le mariage ou la réunification familiale a été remarquable chez les ressortissants du Mali, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry et du Sénégal.

La guerre ou le conflit (6%), depuis ces dernières années, est devenue une cause de migration dans certains pays de résidence des migrants. Ces pays ont été au cours de cette période le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

Le changement climatique devient de plus en plus une cause de déplacement de la population. Dans les analyses des données, il ressort que 28 pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir remarqué un changement important lié à l'environnement au cours de ce trimestre. Les différents évènements observés étaient principalement la sécheresse (35%), la dégradation des sols (21%), la désertification (18%) et l'inondation (12%).

Ces évènements ont négativement affecté les conditions de vie et contribué à la décision de migration de 77 pour cent de migrants ayant remarqué un changement environnemental. Les principaux pays de résidence de ces migrants étaient le Mali (31%), le Burkina Faso (12%) et le Niger (7%) touchés principalement par la sècheresse, la désertification et la dégradation des sols et les feux de brousse. A ceux-ci s'ajoutent la Guinée Conakry (11%), Sénégal (7%), le Nigéria (5%) et la Côte d'ivoire (4%) touchés par les inondations, la baisse du niveau de la mer ou d'un fleuve en plus des phénomènes cités plus haut.

Graphique 10: Phénomènes environnementaux observés par les migrants

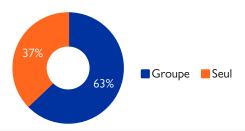






PARCOURS MIGRATOIRES ET DESTINATION FINALE DES MIGRANTS

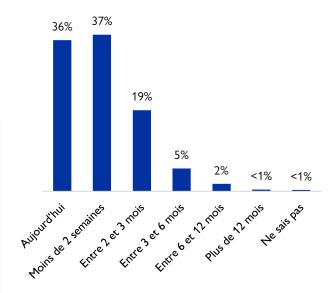
Graphique 11: Modalités de voyage



La grande majorité des migrants voyageant en groupe se déplaçaient avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille. Le voyage de groupe a été majoritairement évoqué dans les FMP du nord et celui de Heremakono. Cependant, les migrants saisonniers burkinabé sont généralement des ressortissants de la même localité ou des localités voisines qui décident le plus souvent de se rendre ensemble dans les sites d'orpaillages au Mali. Il est aussi remarqué les groupes de migrants de retour volontaire ou forcé, notamment les Guinéens, les Maliens ou les Ivoiriens transitant par le FMP de Heremakono.

Pour les migrants transitant par Tombouctou, la modalité de voyage en groupe est le fait qu'ils sont généralement accueillis par des passeurs qui les rassemblent dans un lieu avant le départ. Ces moments d'attentes qui peuvent durer plusieurs jours, permettent aux migrants de tisser un lien qui pourra leur permettre par la suite de s'entraider au cours du trajet où demeurent de nombreux risques de violences, d'abus et d'exploitation avant d'atteindre leur destination souhaitée.

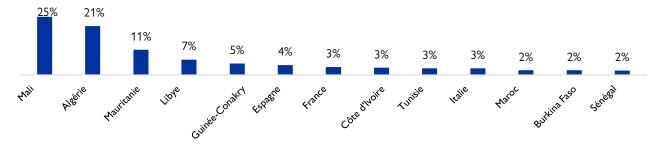
Graphique 12: Durée de parcours



La majorité (73%) des migrants ont effectué deux semaines de voyage au plus avant d'être enquêtés au niveau des FMP. Cette proportion reste majoritaire dans les FMP de Gogui, de Heremakono, de Kayes et de Tombouctou.

Quant à d'autres, la durée de leur trajet peut aller jusqu'à 3 ou 6 mois, ce qui est principalement noté dans les FMP situés dans la région de Gao.

Graphique 13: Pays de destination finale envisagée par les migrants



Chacun des principaux pays de destination présente des caractéristiques économiques différentes qui attirent les ressortissants de la région. Le Mali, choisi par 25 pour cent des migrants enquêtés, est la destination privilégiée d'une part pour des migrations saisonnières dans les sites d'orpaillages et d'autre part pour ses activités économiques dans la capitale. Depuis plusieurs années, les sites d'orpaillages situés dans les régions du sud, de l'ouest et du nord du pays attirent beaucoup de migrants de la région, notamment des ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria et du Niger. Aussi, ces mouvements sont caractérisés par des Maliens de retour volontaire ou forcé.

Le choix des pays du Maghreb (33%), notamment l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte qui sont à la fois des pays de destination et de transit pour accéder à l'Europe. Cette migration vers les pays de l'Europe a été explicitement évoquée par 11 pour cent des migrants enquêtés au cours de ce troisième trimestre de l'année 2023.

Enfin, le choix de la Mauritanie (11%), destination privilégiée des ressortissants du Mali et de la Côte d'Ivoire, est principalement motivé par la forte présence de la diaspora de ces deux pays et aussi par les opportunités de main d'œuvre en Mauritanie.







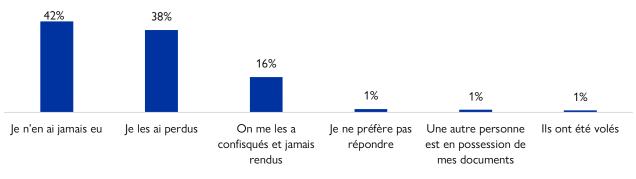
VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

Graphique 14: Possession de document

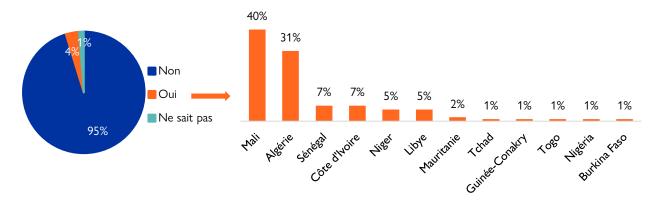


La confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination est assimilée à une forme d'abus sur la personne et une contrainte sur sa liberté de mouvement. En effet, 10 pour cent des individus n'ayant pas de document d'identité en leur possession ont affirmé qu'ils leur avaient été confisqué sans retour. Cette proportion représentait 23 pour cent chez les femmes interrogées et 15 pour cent chez les hommes.

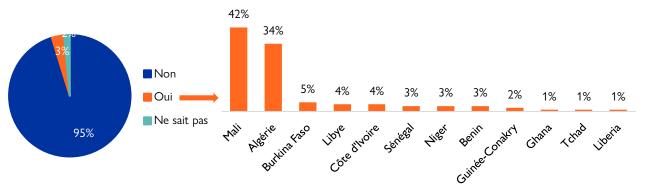
Graphique 15: Raisons de non-possession de documents d'identité



Graphiques 16 et 17: Travail des migrants sans rémunération et pays d'origine



Graphiques 18 et 19: Travail des migrants contre leur gré et pays d'origine









INTRODUCTION : Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de fournir une vue d'ensemble des mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre à travers la collecte de données clés sur le nombre, le parcours et les caractéristiques des flux observés dans des zones à forte mobilité à travers la région.

MÉTHODOLOGIE: Le suivi des flux de population est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. En premier lieu, les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Au Mali, les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents aux points de suivi des flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires de la police ou de la douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base combiné à des observations directes permettent de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. Les points de suivi des flux ont été choisi après consultation avec les acteurs nationaux et locaux impliqués dans la gestion des migrations au Mali, en fonction de la localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne.

L'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés. Le **FMR** recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs lieux de provenance et de destination envisagées, les moyens de transports utilisés, ainsi que les vulnérabilités observées.

Les enquêtes individuelles (Flow Monitoring Survey, FMS) permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passages afin de mieux comprendre leurs profils. Les données principales collectées à travers le **FMS** sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

À chaque point de suivi des flux (Flow Monitoring Point, FMP), les données sont recueillies par une équipe d'enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement aux horaires lors desquels le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagés en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées au travers d'un formulaire et d'observations directes.

LIMITES: Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existants. La couverture spatio-temporelle de ces enquêtes est partielle et la collecte des données reste limitée à l'échelle de la journée bien qu'elle se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants. Enfin, aucune donnée n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires couvertes par les enquêteurs. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur les observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif.

Les nationalités des migrants sont celles déclarées par ceux-ci et les documents ne sont pas vérifiés par les enquêteurs.

Bien que le choix des répondants soit aléatoirement entrepris par l'enquêteur, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode probabiliste. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Le terme de flux sortant fait référence aux migrants qui arrivent au point de suivi des flux avec l'intention de se diriger vers les zones extérieures du Mali.

Le terme de flux entrant fait référence aux migrants qui arrivent à un point de suivi des flux avec l'intention de se rendre à l'intérieur du Mali.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies dans ce rapport le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sut le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OM.

